



Projet éolien de Tronville-en-Barrois

Lettre d'information #3

Avril - 2025

Invitation
au dos !

Le mot de la cheffe de projet

Madame, Monsieur,

Le développement du projet éolien se poursuit sur la commune de Tronville-en-Barrois. A l'automne dernier, nous sommes venues à votre rencontre lors de la brocante communale. A cette occasion, nous avons eu l'opportunité d'échanger avec nombre d'entre vous sur les premiers résultats des études de faisabilité engagées depuis décembre 2023. Avec cette troisième lettre d'information, nous souhaitons vous partager les dernières avancées du projet.

Les états initiaux environnementaux et paysagers ont respectivement débuté en décembre 2023 et octobre 2024. Bien qu'il soit trop tôt pour présenter les analyses définitives de ces études, nous vous proposons dans cette lettre un point d'étape sur leur déroulement et les premiers résultats relatifs aux niveaux d'enjeux identifiés sur le site du projet.

La détermination de l'implantation des éoliennes découlera de la prise en compte de l'ensemble des enjeux et contraintes identifiés, dans une logique de compromis et d'évitement. L'étude acoustique, quant à elle, devrait débiter au printemps 2025, lorsqu'une implantation définitive sera définie.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous avec plus d'informations sur le projet dans les prochains mois, et je reste à votre disposition pour répondre à toute question que vous pourriez vous poser.

D'ici-là, je vous souhaite une bonne lecture !



Elsa KUFFLER

Cheffe de projets éoliens

RWE Renouvelables France

elsa.kuffler@rwe.com

Suivez les actualités du projet éolien de Tronville-en-Barrois sur son site Internet dédié :
tronville-en-barrois.projet-eolien.com



Les chiffres clés du projet



**2 à 4
éoliennes**



**4 à 6
MW**



**18 300
foyers**

L'avancement des études

L'étude environnementale

L'étude d'impact d'un projet éolien est toujours composée d'un volet spécifique relatif aux milieux naturels, à la faune et à la flore dans le but d'évaluer les incidences potentielles du projet sur ces éléments. L'étude environnementale est menée par le bureau d'étude indépendant Envol Environnement.

L'état initial permet d'identifier l'ensemble des enjeux et sensibilités liés à la zone d'étude du projet. Il est établi via des diagnostics bibliographiques (prise en compte des espèces recensées dans les zonages d'inventaires et/ou réglementaires à une large échelle, des données associatives des espèces patrimoniales) et des inventaires de terrains. Cette étude dure un cycle biologique complet (1 an). Elle est en cours depuis décembre 2023, et prend en compte tous types d'espèces, avec une attention particulière portée aux oiseaux et aux chauve-souris.

La localisation des zones d'enjeux environnementaux est présentée sur la carte page ci-contre.

Avifaune (oiseaux)

Les écologues ont déjà effectué une cinquantaine de sorties d'observations, sur des plages horaires variées et adaptées aux saisons et à la biologie des espèces. Ils relèvent entre autre la présence du Busard Saint-Martin, du Milan Royal, de la Grue cendrée et de la Pie-grièche écorcheur. Ces espèces à enjeux ont été observées principalement au cours de vols migratoires.

Chiroptères (chauves-souris)

En ce qui concerne les chauve-souris, les inventaires sont réalisés par le biais de micros posés en altitude sur le mât de mesure et d'écoutes actives au sol. Les mesures démontrent une activité notable de la Pipistrelle commune et de différents groupes de Noctules, majoritairement au niveau des boisements et des haies.



L'étude acoustique

L'étude acoustique permet de mesurer le niveau sonore existant autour de la zone d'étude par l'installation de micros, appelés sonomètres, à l'extérieur des maisons les plus proches. Ces mesures permettent de disposer de données précises relatives aux niveaux de bruit actuels, de jour comme de nuit, en fonction de la vitesse et de la direction du vent.

Des modélisations seront ensuite réalisées pour calculer le bruit supplémentaire généré par les éoliennes afin de s'assurer que le niveau de bruit, après implantation des éoliennes, respecte la réglementation. Celle-ci impose que le nouveau niveau sonore ne dépasse pas le niveau initial de 5 décibels le jour et de 3 décibels la nuit.

Pour le projet éolien de Tronville-en-Barrois, l'étude acoustique devrait débuter au cours du printemps avec le lancement de la campagne de mesures et l'installation des sonomètres. Cette étude nous permettra d'élaborer une implantation et un système de fonctionnement du parc respectant la réglementation acoustique. Des écoutes seront également réalisées une fois le parc en exploitation et des ajustements seront faits si nécessaire (bridage des éoliennes en fonction de certaines vitesses et direction de vent par exemple).



L'étude paysagère



L'étude d'impact d'un projet éolien est également composée d'un volet spécifique relatif aux enjeux paysagers et patrimoniaux. L'étude paysagère est menée par le bureau d'étude indépendant Jacquel & Chatillon.

Elle permet d'analyser les enjeux relatifs au patrimoine, aux lieux de vie, aux axes de proximité et aux monuments et points de vue remarquables afin d'orienter le projet vers une implantation cohérente avec son territoire. Le contexte éolien déjà présent est également pris en compte.

Une campagne de photomontages ciblés sur la base des enjeux identifiés permettra d'étudier les visibilités du parc éolien avec les villages à proximité et les sites à enjeux : par exemple l'église de Tronville-en-Barrois, le belvédère de la Vierge Noire ou encore les entrées et sorties des bourgs des communes voisines.

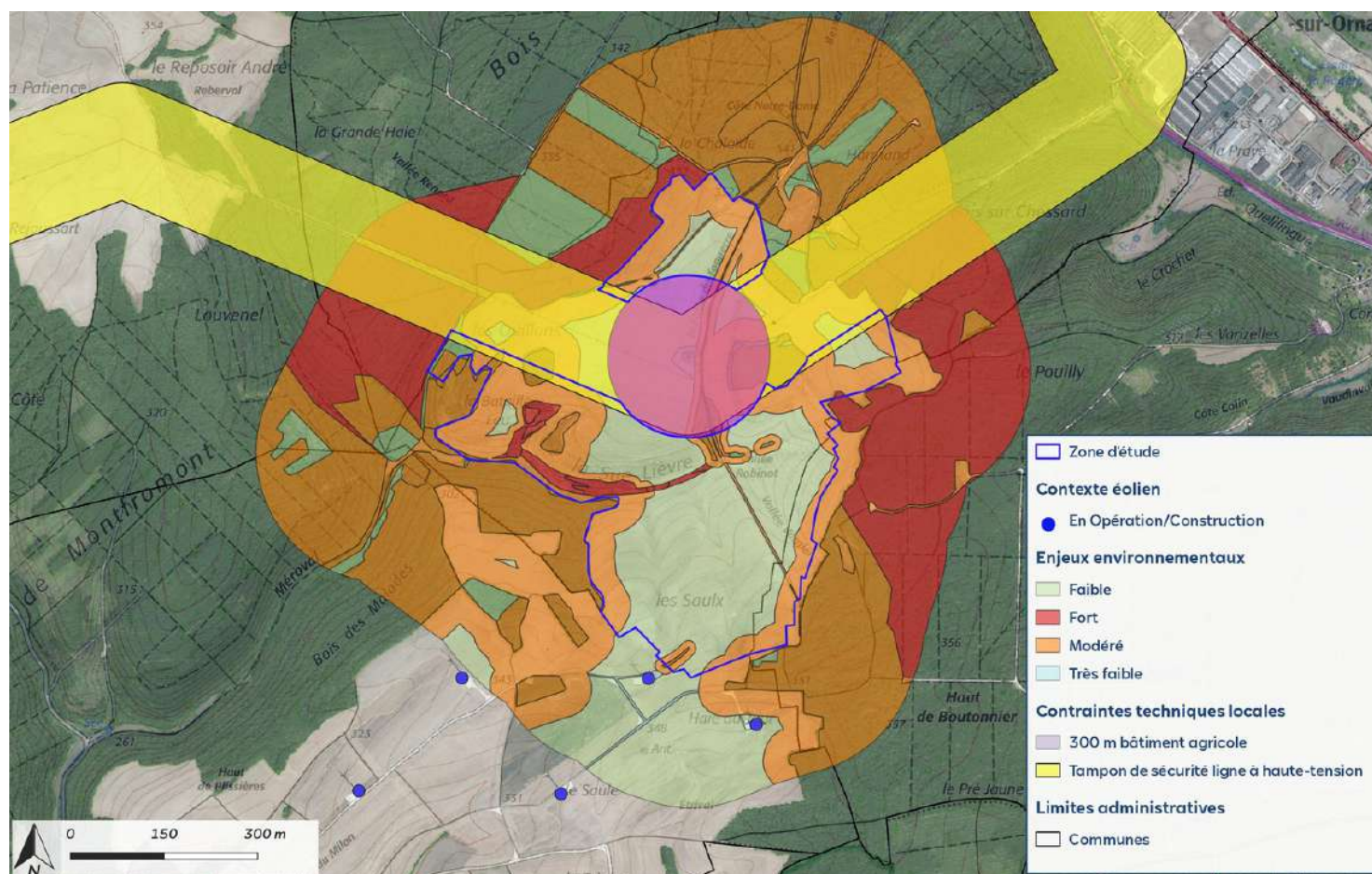
Ces photomontages et leur analyse permettront d'élaborer des mesures visant à réduire les impacts (plantations de haies, etc.).



Eglise de l'Immaculée Conception à Tronville-en-Barrois



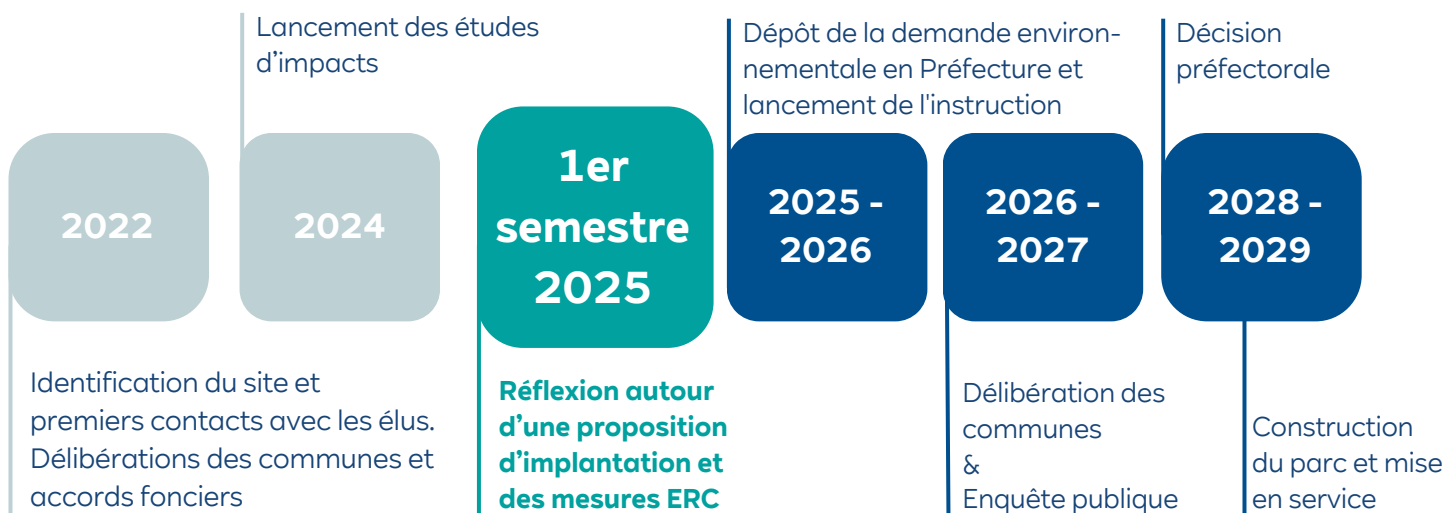
Vallée de l'Ornain depuis la Vierge Noire



Carte des contraintes techniques et environnementales

Prochaines étapes

Dans les prochains mois, plusieurs scénarios d'implantation seront étudiés avant de choisir l'emplacement final des éoliennes. Ce travail s'appuiera notamment sur les résultats des études détaillées ci-dessus et sur les différentes contraintes aéronautiques et infrastructurelles existantes. L'étape suivante consistera à évaluer les impacts que le projet éolien aurait sur la faune, la flore, le paysage, le cadre de vie... et de déterminer un ensemble de mesures permettant d'éviter, réduire ou en dernier recours, compenser ces impacts.



INVITATION

Venez rencontrer l'équipe du projet éolien !

RWE vous invite à une permanence d'information pour vous présenter les dernières avancées du projet. Au programme : présentation des différentes études engagées, de la trame d'implantation, et réflexion sur les mesures d'accompagnement.

Mercredi 23 avril 2025 de 16h30 à 19h

Salle des fêtes de Tronville-en-Barrois



Passez à votre convenance sur la plage horaire indiquée !